

CONTACT

OCTOBRE
2021

Vol. 40

No 5

ISSN 0830 0084



MOT DU MAIRE

L'été est déjà terminé. J'espère qu'il a été beau pour vous. Peu à peu, nos vies reviennent à une certaine normalité. Ces dix-huit derniers mois ont été sûrement les plus difficiles que nous avons eu à vivre, incertitude, perte d'emploi et surtout l'isolement. En espérant que le meilleur est à venir.

L'automne est à nos portes. Cette année en est une d'élection municipale. En cette fin de mandat, je voudrais remercier ceux qui quittent. Trois conseillers ont choisi de ne pas se représenter. Francis Rodrigue qui est conseiller depuis 24 ans ainsi que David Leblanc et Yve Rouleau qui se sont impliqués 8 ans au conseil. Je tiens à les remercier très sincèrement pour leur dévouement et leur implication. Ce fut un réel plaisir de travailler avec vous. Votre sens du bien commun, votre ouverture d'esprit et votre bonne humeur nous ont permis d'accomplir notre tâche dans le respect et la bonne humeur. Nous aurons sûrement l'occasion de nous revoir dans vos autres implications.

Au moment d'écrire ces lignes, nous ne savons pas encore si des élections auront lieu. Si c'est le cas, je vous invite à participer en grand nombre à cet important exercice de démocratie.

Francis St-Pierre, maire

BESOIN DE PERSONNEL POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales se tiendront le 7 novembre prochain. Plusieurs tâches nécessitent du personnel électoral pour la tenue du scrutin. Des séances de formations se tiendront en soirée dans la semaine du 11 octobre. En cas de scrutin, une rémunération est prévue pour le personnel électoral.

Si vous souhaitez faire partie du personnel électoral, contactez le 418 723-2816, poste 100 ou écrivez à municipalite@stanaclet.qc.ca

CONSEIL MUNICIPAL

Maire Monsieur Francis St-Pierre

Conseillers

Poste n°1 Monsieur Yve Rouleau
Poste n°2 Monsieur Jean-Denis Bernier
Poste n°3 Monsieur Simon Dubé
Poste n°4 Madame Vanessa Lepage-Leclerc
Poste n°5 Monsieur David Leblanc
Poste n°6 Monsieur Francis Rodrigue

Nous joindre:

-Bureau municipal	418 723-2816
-Télécopieur	418 723-0436
-Salle polyvalente	418 724-0900
-Bibliothèque	418 724-0821
-Centre communautaire	418 723-1747
-Service des loisirs	418 725-5389

VIE MUNICIPALE

LES SÉANCES DU CONSEIL EN RÉSUMÉ

Voici les résolutions adoptées lors de la séance du 7 septembre 2021:

Les élus municipaux adoptent le règlement 495-2021 sur le traitement des élus. (RÉS. 2021-09-108)

Les élus municipaux le règlement 496-2021 sur le ramonage. (RÉS. 2021-09-109)

Les élus municipaux adoptent le règlement 497-2021 relatif à l'utilisation de l'eau provenant de l'aqueduc public. (RÉS. 2021-09-110)

Les élus municipaux adoptent le règlement 498-2021 sur la publication des avis publics. (RÉS. 2021-09-111)

Les élus municipaux embauchent monsieur Guillaume Rioux au poste d'opérateur-mécanicien en date du 4 octobre 2021. (RÉS. 2021-09-112)

Les élus municipaux autorisent monsieur Alain Guimond, inspecteur en urbanisme et environnement, à délivrer le permis de démolition pour le bâtiment du 187, rang 4 Ouest. (RÉS. 2021-09-113)

Les élus municipaux nomment monsieur Alain Guimond, inspecteur en urbanisme et environnement, comme représentant de la Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard pour le comité technique de révision du schéma d'aménagement et de développement. (RÉS. 2021-09-114)

Le conseil municipal offre ses condoléances à la famille et aux proches de Madame Nicole Desgagnés, décédée le 26 août dernier.

**TRANSPORT
COLLECTIF
RURAL**
RIMOUSKI-NEIGETTE



PROJET-PILOTE de transport collectif

ARRÊTS

Coin rue Bérubé/rue 23 avril 2001

Église

HORAIRE

Lundi au vendredi

Départ de St-Anaclet vers Rimouski : 7 h 30
(Arrivée vers 7 h 45)

Départ de Rimouski vers St-Anaclet : 16 h 45
(Arrivée vers 17 h)

Vous pouvez monter ou descendre n'importe où sur le trajet, il suffit de le mentionner lors de la réservation.

TARIFS

Régulier : 2,37\$/déplacement (à l'achat de 40) ou 5,00\$ à l'unité

Étudiant : 1,62\$/déplacement (à l'achat de 40) ou 3,50\$ à l'unité

Paiement en ligne ou par la poste

Une réservation doit être faite pour chaque déplacement, en ligne ou par téléphone.

POUR INFORMATION ET INSCRIPTION : transportrn.ca ou 418 724-5155

VIE MUNICIPALE

VOTE PAR CORRESPONDANCE POUR LES 70 ANS ET PLUS ÉLECTIONS MUNICIPALES

Votre conseil municipal a adopté une résolution pour permettre aux électeurs âgés de 70 ans et plus (en date du 7 novembre) de voter par correspondance.

Les électeurs doivent toutefois en faire la demande auprès de la présidente d'élection au plus tard le 27 octobre.

Pour vous inscrire au vote par correspondance, contactez Louise-Anne Belzile au 418 723-2816, poste 101.

Congé férié

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé le lundi 11 octobre en raison de la fête de l'Action de grâces.

Séance du conseil municipal

La prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu le lundi 4 octobre 2021

COLLECTE DES GROS REBUTS (OCTOBRE 2021)

Cette collecte spéciale vous permet de vous débarrasser d'objets tels que vieux mobilier, appareil ménager, etc. qui ne peuvent être recueillis lors de la collecte normale des déchets.

Désormais, il n'est plus nécessaire de s'inscrire pour la collecte. Elle débutera le **mardi 12 octobre à 8 heures**. Il est important de déposer vos gros rebuts la veille de la collecte, soit le **lundi 11 octobre**, car notre équipe ne passera qu'une seule fois.

MATÉRIAUX ACCEPTÉS LORS DE LA COLLECTE

Les meubles, les électroménagers, les matelas, les sommiers, les balançoires, les bicyclettes, les toilettes, les lavabos, les tapis, le prélat, le fer.

MATÉRIAUX NON ACCEPTÉS

Les sacs de pelouse, les branches et les feuilles mortes. Les matériaux de construction, de rénovation, le bois, le bardage, les briques, les blocs de béton, les châssis, les portes, les clôtures, les gallons de peinture, les décapants, l'huile usée (peu importe le contenant), les bonbonnes de propane, les batteries, le matériel informatique et électronique (ordinateur, écran, imprimante, télécopieur et téléviseur) et les pneus.

Vous pouvez aller porter vos pneus (sauf ceux de tracteurs) à l'entrepôt municipal au 350, rue de la Gare.

Les rebuts doivent être obligatoirement placés en bordure de la rue. En aucun temps, les employés municipaux ne sont autorisés à se rendre sur votre terrain.

Pour informations, vous pouvez nous joindre au 418 723-2816 ou par courriel : municipalite@stanaclet.qc.ca



LOISIRS ET CULTURE

Cours de peinture

Bienvenue aux peintres nouveaux et aux habitués (es) pour le cours de Deny Cloutier, le lundi 11 octobre 2021 à 18 h 15 au centre communautaire Régis-St-Laurent. 45 \$ pour la soirée (tout inclus.) Amenez votre bonne humeur et votre masque !
Passeport vaccinal obligatoire.

Au plaisir de vous y rencontrer,
Réjeanne Fournier
418 724-7471, 418 732-9899

Service des loisirs

Veuillez prendre note que je serai en vacances du **15 au 22 octobre inclusivement**. Si vous prévoyez contacter le service des loisirs pendant cette période, je vous suggère fortement de communiquer avec moi au 418 725-5389 avant les dates mentionnées ci-dessus. Je vous remercie de votre collaboration.

Carl

SENTIER NATIONAL

Le sentier national qui relie la chute Neigette au Mont-Comi et St-Gabriel sera officiellement fermé la dernière semaine du mois d'octobre, et ce, pour la période hivernale.

SKATE PARC

Veuillez prendre note que la fermeture du skate parc aura lieu la dernière semaine d'octobre.



ORGANISMES

JARDIN COMMUNAUTAIRE

C'est avec beaucoup d'émotion que se termine pour moi la saison de jardinage 2021. En effet, de nouveaux défis professionnels m'ont amené à déménager dans la région de Lévis il y a quelques semaines. Ce faisant, je quitte mes fonctions de présidente du comité du Jardin communautaire de Lessard.

Bien que triste, je suis avant tout extrêmement fière de l'évolution du Jardin communautaire de Lessard. Depuis bientôt quinze ans, de nombreux citoyens de Saint-Anaclet ont contribué à faire du jardin ce qu'il est aujourd'hui. Ils ont participé à l'embellir, à le rendre accessible et plus sécuritaire. Cet engagement bénévole m'a fait rencontrer des gens de cœur qui nous ont partagé leurs connaissances et expertises.

Je vous encourage à prendre la relève, à développer, comme moi, vos habiletés en jardinage et à rejoindre le courant actuel de l'autonomie alimentaire. N'hésitez pas à communiquer avec la Municipalité pour réserver une place pour la saison 2022 ou tout simplement pour proposer votre soutien au conseil d'administration.

Je rappelle en terminant que les jardiniers ont jusqu'à l'Action de grâce, soit **le lundi 11 octobre**, pour **vider leur jardinet**.

Soyez assurés que je conserve de ces années d'incroyables souvenirs,

Edith Jolicoeur

ORGANISMES



Bonjour mesdames,

Cercle de Fermières St-Anaclet

Une réunion régulière aura lieu le **lundi 8 novembre à 13 h 30** à la salle Marie-Louise-Poirier du centre communautaire. Veuillez confirmer votre présence à cette rencontre avant le 5 novembre 2021, soit par courriel (**Secr.Fed4.Fed4@St-Anaclet@cfq.qc**) ou par téléphone (418 722-7406). Pour les dames qui se présentent pour une première fois à la salle, le passeport vaccinal est obligatoire.

Brisez l'isolement et venez vous joindre à nous !

Vous avez plus de 14 ans et vous désirez obtenir des informations sur nos activités ou devenir membre, contactez notre responsable des communications et recrutement, soit par courriel (**CommRecr.Fed4@St-Anaclet@cfq.qc**) ou par téléphone (418 725-1927) et demandez Sonia. Il lui fera plaisir de vous expliquer notre fonctionnement.

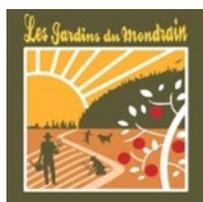
Au plaisir de se rencontrer ! Céline St-Pierre, secrétaire

CLUB 50 + St-ANACLET

Nos activités sont commencées comme la pétanque et Vie Active. Malheureusement pour les cartes, la WII et le baseball poche, nous devons retarder dû aux restrictions imposées suite à la COVID-19. Pour l'instant, nous devons éviter la manipulation des cartes et des sacs de sable. Nous regrettons ce contretemps puisque nous avons été informés après la date de tombée des articles pour le Contact.

Nous espérons vous revenir bientôt et nous vous souhaitons un bel automne.

Le conseil d'administration
Club des 50 ans et plus de St-Anaclet



Les Jardins du Mondrain ont reçu beaucoup de visite cet été. Pour ceux ou celles qui n'ont pu profiter des beaux jours pour y venir, vous pouvez découvrir cet espace naturel, favorable pour vos activités familiales en plein air, en consultant notre site Web à l'adresse suivante: <https://lesjardinsdumondrain.com>. Vous y trouverez les informations pour vous joindre à nous.

Aussi, abonnez-vous à notre nouvelle page Facebook afin de suivre les annonces d'activités et les partages des membres :

<https://www.facebook.com/Les-jardins-du-Mondrain-107173798289202>

Enfin, une première vidéo de présentation des Jardins vous est aussi proposée. Découvrez-la avec vos amis et faites-la circuler dans vos réseaux.

<https://youtu.be/MktB6DLXJF8>



Camille Lévesque, secrétaire

ORGANISMES



Parc de Neigette : objectifs d'aménagement atteints

Un groupe de bénévoles travaille depuis quelques années à l'aménagement du Parc de Neigette. Le travail se poursuit, même en cette période exceptionnelle. Les principaux centres d'intérêt de ce secteur dont la beauté naturelle est reconnue sont : pont couvert, chute et rivière Neigette, belvédères dans le sentier national avec vues imprenables sur la vallée de la Neigette, four à chaux. Nous avons subdivisé le territoire du parc en **trois secteurs** : chute, pont couvert et belvédères. Les aménagements réalisés sont conçus pour rendre accessibles les éléments naturels, avec une emphase sur le contour de la chute, lieu emblématique de Neigette.



Poste d'accueil secteur Chute

En 2019, avec la collaboration de la Municipalité, nous avons aménagé un parc au pont couvert. Nous avons aussi installé une halte-belvédère au Cap-à-Donat, dégagé et balisé des sentiers pédestres, notamment un sentier de 2 kilomètres menant de la chute au pont couvert, en suivant les méandres de la rivière. Le travail s'est poursuivi en 2020 avec l'installation de bancs et tables ainsi qu'une enseigne au pont couvert. Et nous avons fait des aménagements dans le secteur de la chute, notamment un poste d'accueil et d'information, avec cartes et règlements du parc. Cette année, nous terminons la signalisation dans les **5 km de sentiers** pédestres. Un préposé engagé par la Municipalité assure une surveillance minimale et récupère les matières résiduelles dans les dépôts prévus à cette fin.

On comprendra que la réalisation d'un tel projet repose sur la contribution de généreux **partenaires** comme la **Caisse Desjardins** avec une contribution de **86 000 \$**, la Municipalité de Saint-Anaclet et la MRC de Rimouski-Neigette. Et un tel projet issu du milieu ne peut voir le jour sans une équipe de vaillants **bénévoles**. Il n'en tient qu'aux visiteurs, adeptes de plein air et de nature de visiter ce site naturel, de faire preuve de civisme en respectant la nature et en évitant d'y laisser des traces qui pourraient entacher les efforts déployés. Visitez et aimez notre page Facebook pour des images du Parc de Neigette. Aidez-nous à protéger et à mettre en valeur ce magnifique site naturel !

Lucien Roy, pour le groupe du Parc de Neigette



Enseigne secteur Pont couvert

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

L'automne a déjà affiché ses belles couleurs, les activités reprennent. Pour le comité d'embellissement, c'est le temps de faire le bilan des activités réalisées. Bien que ce fut une année difficile due aux contraintes, nous avons quand même de belles réalisations à présenter. Tout d'abord, nous avons mis en place des bacs de culture à partager avec vous. Dans 4 parcs, il y a un bac avec des légumes que vous pouvez cueillir. J'espère que vous en avez profité. En juillet, nous avons reçu la visite des classificateurs Fleurons. Pour les initiatives communautaires, nous avons un questionnaire à remplir. Les classificateurs nous ont dit avoir remarqué de belles améliorations. En novembre, nous aurons notre note dans les 5 domaines jugés.

Nous voulons aussi remercier Miralis pour la plantation d'arbres au 318, rue Principale dans le parc derrière la mairie, dans le cadre des 45 ans de l'entreprise. Il y a des pommiers, poiriers, aronies, amélanchiers, épinettes et sorbiers. Comme vous le constatez, ce sont majoritairement des fruitiers et cela nous donne un coup de pouce pour notre projet d'agriculture urbaine. Nous planterons aussi des aronies noires, des amélanchiers nains, des camerisiers et un gadellier dans cette espace. L'an prochain, nous prévoyons intégrer d'autres bacs dans les parcs, ainsi que quelques fruitiers.

Martine Pinel, pour le comité d'embellissement.

VIE COMMUNAUTAIRE



MRC de
Rimouski-Neigette

Testez votre eau de puits À tarif réduit !

Vous attendez que l'eau de votre puits ait un drôle de goût pour la tester ? Vous pourriez être surpris; même une eau claire, sans saveur peut être contaminée.

Si vous utilisez un puits privé comme source d'eau potable, il est recommandé de faire des tests au moins deux fois par année afin d'en assurer la qualité. Ces tests permettront d'identifier s'il y a des bactéries nocives pour votre santé, et si c'est le cas, les actions à prendre pour résoudre le problème.

D'ici le 15 novembre, venez chercher votre kit d'échantillonnage **sur rendez-vous** en appelant au 418 723-2816 poste 0 et profitez d'un tarif réduit (45 \$ + tx, au lieu de 60 \$ + tx).

Lorsque vous aurez complété l'échantillonnage, vous devrez retourner le tout à Laboratoire BSL qui se chargera de faire les analyses, de vous transmettre les résultats, ainsi que les mesures à mettre en place s'il y a lieu.

Pour plus d'informations, communiquez avec votre bureau municipal.

Éric Côté
Coordonnateur en environnement, MRC de Rimouski-Neigette

FORMATION À LA VIE CHRÉTIENNE ST-ANACLET INSCRIPTION AUX PARCOURS DE CATÉCHÈSES

C'est le temps d'inscrire votre enfant pour la formation débutant en novembre. Il doit être baptisé. Vous pouvez l'inscrire en téléphonant au **418 723-9430**. Laissez votre message sur le répondeur en mon absence et je vous contacterai. Pour les nouveaux arrivants, mais dont les enfants ont déjà fait un parcours, contactez-moi au même numéro. La date limite d'inscription est le 30 octobre 2021. Après cette date, aucune inscription ne sera acceptée. Également, nous sommes à la recherche de **bénévoles** pour être catéchètes pour les groupes du premier parcours. En inscrivant votre enfant posez-vous la question, est-ce que je pourrai être catéchète ? C'est une belle expérience, de pouvoir éveiller à la foi mon enfant. Pensez-y. Du support et de la formation sont offerts. Contactez-moi.

Martine Pinel, responsable de la formation à la vie chrétienne
Paroisse St-Anaclet

Passage du Vacc-I-Express

Le CISSS du Bas-Saint-Laurent annonce le passage du Vacc-I-Express dans le stationnement de l'église de Saint-Anaclet le vendredi 1er octobre. L'autocar de vaccination sera sur place entre 13 h et 16 h 30. Le vaccin Moderna (personnes de 18 ans et plus) et le vaccin Pfizer BioNTech (personnes de 12 ans et plus) seront disponibles sans aucun rendez-vous, et ce autant en dose 1 qu'en dose 2. Le Vacc-I-Express parcourt le Bas-Saint-Laurent depuis le début juillet et jusqu'ici, il a permis à plus de 2500 personnes d'être vaccinées contre la COVID-19.

VIE COMMUNAUTAIRE

LES JEUNES DE 15 À 30 ANS INVITÉS À SE FAIRE ENTENDRE

Le Conseil jeunesse intermunicipal de Rimouski-Neigette est officiellement lancé! C'est avec un immense plaisir que la MRC de Rimouski-Neigette a dévoilé, le 12 août dernier, la mise en place de son tout premier Conseil jeunesse intermunicipal (CJI)!

Cette initiative de la MRC de Rimouski-Neigette, réalisée en collaboration avec le Secrétariat à la jeunesse du Québec et la Ville de Rimouski, permettra à 10 jeunes, de 15 à 30 ans, de s'initier à la politique municipale et d'exprimer leurs opinions sur des projets de la MRC. Grâce à cette nouvelle organisation, les jeunes auront une voix et pourront participer au développement de leur milieu de vie et de leur territoire!

Les candidats intéressés à faire partie du premier CJI de Rimouski-Neigette ont jusqu'au **31 octobre 2021** pour déposer leur candidature en ligne sur la page officielle du CJI, www.cji-rn.com

Suivez-nous aussi sur nos pages Facebook et Instagram afin d'en apprendre plus sur le tout nouveau CJI!



Un circuit à saveur locale le 3 octobre prochain dans Rimouski-Neigette!

La MRC de Rimouski-Neigette vous invite à participer à un circuit gourmand pour aller à la rencontre d'entreprises agricoles de proximité, dimanche, le 3 octobre 2021 de 10 h à 16 h!

Au programme :

- Un parcours libre à votre rythme dans le paysage rural
- Des entreprises agricoles à découvrir
- La possibilité de déguster certains produits
- Un vernissage photos *Captures visuelles du patrimoine agricole Valériennois*
- Une belle occasion pour acheter local!

Il s'agit d'une journée porte ouverte où la population est invitée à parcourir le territoire pour rencontrer les producteurs et productrices, découvrir les entreprises et savourer notre savoir-faire agricole. En plus des visites à la ferme, un vernissage photo d'une nouvelle vitrine aux agriculteurs biologiques très présents dans la communauté valériennoise sera un arrêt incontournable dans le circuit. Des paniers cadeaux seront tirés pour les participants, 1 chance de gagner par ferme visitée!

Vos arrêts :

Maître Canard
465 Chemin Voyer, Le Bic

Ferme Du Champ Botté
1466 Rte Centrale, Saint-Valérien

Manger Saison
90 Chemin du Rang 1 Neigette E, Saint-Anaclet

La Caboche Ferme traditionnelle
108 Chemin du Rang-Double, Rimouski

Captures visuelles du patrimoine agricole Valériennois
Centre Communautaire
22 Rue Principale, Saint-Valérien